

large et tolérant, il imagina un plan fort louable pour la formation du collège de Garçon, où, grâce à lui, protestants, catholiques et israélites furent admis sur le pied d'une complète égalité. L'abbé Grillet devint directeur de ce collège (1786), où il occupa le chaire de rhétorique. Le royaume de France riche et curieuse bibliothèque de Genève lui permit de faire une étude approfondie des annales de l'ancien territoire des Allobroges, et de composer l'important travail que nous indiquons plus loin. Quand survint la Révolution française, Grillet se réfugia en Piémont, où il devint le précepteur de deux jeunes gentilshommes avec lesquels il parcourut l'Italie et visita Rome. Sous l'Empire, Grillet revint en Savoie et fut successivement directeur adjoint de l'école secondaire de Chambéry (1806), professeur de philosophie (1807) et censeur du lycée de Grenoble (1810). Nommé, en dernier lieu, principal du collège d'Annecy, il ne put, à cause du mauvais état de sa santé, accepter cette place, et il alla, bientôt après, finir ses jours au lieu de sa naissance.

Le grand ouvrage auquel il ne cessa de travailler, c'est le *Dictionnaire historique, littéraire et statistique des départements du Mont-Blanc et du Léman, contenant l'histoire ancienne et moderne de la Savoie, et spécialement celle des personnes qui, y étant nées ou domiciliées, se sont distinguées par des actions dignes de mémoire, ou par leurs succès dans les lettres, les sciences et les arts* (Chambéry, 1807, 3 vol. in-8°). Cet ouvrage, malgré quelques omissions et quelques erreurs, contient de précieux renseignements. Les autres ouvrages de l'abbé Grillet sont : *Éléments de chronologie et de géographie adaptés à l'histoire de la ville de La Roche en Vaudois, de son origine et de son histoire* (Genève, 1792, in-8°); *Osservazioni economico-agrarie sulla preparazione delle canapi per tessere tele e pannolini fini* (Florence, 1802, in-8°); *Scaggio sopra la storia degli zodiaci et degli anni antichi, per servire di regola a chi vuole giudicare la scoperta che si dicono fatte recentemente in Egitto* (Florence, 1805, in-8°); *Éloge de Saussure dans la recueil de l'Académie de Florence*. Grillet, en outre, a laissé en manuscrit : une *Histoire généalogique de la maison de Sales* (1792) un recueil de *Mémoires et titres intéressants pour servir à l'histoire du diocèse de Genève* (1792, in-fol.), etc.

**GRILLET, ÉE** adj. (gri-llé-té; il ml.). Blas. Se dit d'un épervier, d'un faucon, ou d'autres oiseaux de proie qui portent des grillets ou grolots : *Léopold-Épervier-Griillet*; *L'Azur, au faucon d'argent perché, lié et grillets du même*.

**GRILLEUR, EUSE** s. (gri-llé-ur; en-ze; il ml. — rad. *griller*). Celui, celle qui fait griller : *Un grilleur de marrons*.

**GRILLO** (don Ange), bénédictin et littérateur italien, né à Naples en 1629. Étant passionné pour l'étude, il apprit la théologie, la philosophie, les mathématiques, la littérature, cultiva la poésie et l'éloquence, se lia avec les hommes les plus distingués de son temps, Guarrini, Martini, et fonda, à Rome, l'Académie des humoristes. Grillo refusa à deux reprises d'être évêque, devint abbé des bénédictins de Saint-Paul à Rome et fut quatre fois député à la congrégation. Ses principaux ouvrages sont : *Rime narali* (1580); *Affetti pietosi* (Venise 1590), recueil de poésies religieuses, plusieurs fois réédité; *Lettere* (Venise, 1604), etc.

**GRILLO** (Adalbé Ristori, marquise CATERINA DEL), tragédienne italienne. V. RISTORI.

**GRILLO-CATANO** (Nicolas), littérateur italien, né à Gènes en 1759, mort en 1834. Il appartenait à une famille patricienne. Il se lia avec plusieurs jeunes gens distingués, particulièrement avec le poète Pallavicini, avec l'historien Joseph Doria, s'occupa avec eux de questions littéraires et scientifiques, fut quelque temps un des procurateurs de la banque de Saint-Georges, puis reprit, en 1796, ses travaux littéraires. Nommé recteur de l'Académie de Gènes en 1805, il garda fort peu de temps ce poste, qu'il perdit pour s'être opposé à diverses innovations dans l'enseignement. Les vexations qu'il eut à subir, à partir de ce moment, de la part de la police impériale, l'amènèrent à se retirer à Savone, où il vint jusqu'en 1814. Il fut alors nommé par le roi de Sardaigne président de la commission des études. Nous citerons parmi ses écrits : *Parafrase poetica di Sant'Agostino* (Gènes, 1808, 2 vol. in-4°); *Parafrase poetica dei cantici profetici* (Gènes, 1825); *Proverbi di Salomone parafrasi con note* (Gènes, 1827), etc.

**GRILLOÏDE** adj. (gri-llô-ïd — du gr. *grillo*, grillon; et du grec *eidô*, Entom. Qui ressemble au grillon : *Orthoptères grillôïdes*.

— s. m. pl. Tribu d'insectes orthoptères, dont le type est le genre grillon.

**GRILLOIR** s. m. (gri-llô-ir; il ml. — rad. *griller*). Techn. Fourneau sur lequel on grille les métaux dans le vase. A Lyon, on se fait cette opération : *Porter des étoffes au grillôir*.

**GRILLON** s. m. (gri-llon; il ml. — lat. *grillus*, gr. *grillos*, même sens). Entom.

Genre d'insectes orthoptères, type de la famille des grillides : *Les grillons sont caractérisés par leur tête très-tombée* (Blanchard). *Les grillons des champs s'enfoncent sous terre, dans des trous*. (V. de Bonaparte.) *Grillon-croquet*. V. CIRQUET. *Grillon-taupo*. V. COURRIÈRE et MARVENILLON.

— Techn. Nom que l'on donne à des piles carrées, servant d'ares-boutants pour soutenir les bûches que l'on empile en travers dans les chantiers. On dit aussi ROSSAU.

— Art culin. Syn. de GRILLON.

— Hist. *Grillons de la nuit*. Nom que les païens avaient donné aux premiers chrétiens, parce qu'ils avaient l'habitude de prier à haute voix lorsqu'ils s'éveillaient pendant la nuit.

— Encycl. Entom. Les grillons sont caractérisés par leur tête très-tombée et par leurs antennes à premier article court et épais; leur corps est presque cylindrique; leurs pattes postérieures, plus longues et plus grosses que les autres, sont propres à saut. La femelle est aptère; ses ailes et ses élytres sont réduites à des moignons. On désigne ces insectes sous le nom vulgaire de *cri-cri*, par allusion à leur chant. Les larves ressemblent beaucoup aux femelles et changent plusieurs fois de peau avant de passer à l'état d'insectes parfaits, ce qui arrive vers le milieu de l'été. Ils s'accouplent alors, et la femelle pond un grand nombre d'œufs qui éclosent avant l'hiver. Les larves qui en proviennent passent la mauvaise saison dans la terre ou dans les trous des murs; elles y restent engourdies et ne mangent rien. Mais ce chant est très-faible les fons pur; aussi ces insectes sont-ils d'autant plus nombreux que le pays est plus chaud. Ils vivent de matières animales et sont complètement nuisits.

Les grillons font entendre le soir et le matin, et pendant toute la nuit dans les temps les plus chauds, un cri monotone, souvent aigu et désagréable. Mais ce bruit s'adoucit et finit par cesser. On a beaucoup écrit sur les causes de ce bruit. On l'a attribué au battement redoublé des ailes, ou bien au jeu d'organes plus compliqués et renfermés, d'après Scaliger, dans la cavité du ventre. Quelques-uns prétendent que l'air droit supérieure du grillon est garnie d'un réseau de fibres crépues, et que, les deux ailes venant à se joindre exactement en ligne droite, l'air frappe par leur battement et produit un bruit contractant par le moyen d'un muscle d'un tendon placés sous les ailes de l'insecte, se plie à peu près comme un éventail; le moindre mouvement de cette membrane produit le son, du vivant et même après la mort de l'animal. On assure que, si l'on coupe un grillon par le milieu du corps, ou si on lui coupe la tête, il ne laisse pas que de vivre encore quelque temps et de faire entendre le bruit accoutumé. Quelques-uns prétendent que le chant du grillon est produit par le frottement du corselet. V. de Bonaparte se contente de dire que cet animal doit avoir un organe particulier pour la voix. On sait aujourd'hui que le chant de cet insecte est causé par le frottement des élytres l'une contre l'autre; aussi l'existe-t-il pas pour la femelle, chez laquelle ces organes sont rudimentaires.

Le genre *grillon* renferme un grand nombre d'espèces, réparties dans toutes les régions du globe. D'ent. Extrait des élytres méritent une mention particulière, car on les trouve surtout dans les endroits sablonneux et exposés au midi, souvent aussi dans les prairies sèches, au bord des chemins, etc. Il creuse dans la terre des galeries qui ont jusqu'à un mètre de profondeur; c'est là qu'il se retire au moindre danger. Il se tient ordinairement à l'ouverture de son terrier, pour guetter les insectes dont il fait sa proie et saisir ceux qui passent à sa portée. Les herbes sont détruites à une certaine distance de son trou, et il peut ainsi rentrer et sortir plus aisément; aussi ce grillon nuit beaucoup à l'agriculture, dans lesquelles il est abondant, dans le midi de l'Europe, il est, sous ce rapport, regardé comme un fléau. Toutefois, les pluies abondantes en France, surtout dans le midi, ont certain nombre. Plusieurs mammifères et oiseaux en font aussi une grande destruction. On assure même que les grillons se mangent en France. Comme ils font très-peu de bruit, il suffit d'en attacher un de petite taille, tel qu'une fourmi, au bout d'un crin, et de laisser aller cet appât vivant dans le trou qu'habite le grillon; celui-ci se jette sur sa proie et s'attache si fortement à elle, qu'on peut ainsi le tirer hors de sa retraite. Mais ce moyen, on le conçoit sans peine, n'est pas applicable en grand. On peut détruire les grillons en faisant passer dans leur terrier une fumigation de soufre. Dans l'ancienne médecine, les grillons étaient employés comme diurétique; on les faisait sécher, on les pulvé-

risait et on les administrait comme les cantharides, dont ils n'ont pas les propriétés énergiques. *Le gril très-tombé* (Blanchard) pour la pêche à la ligne des carpes, des barbeaux, des brèmes et des gros poissons d'eau douce; c'est là à peu près le seul parti qu'on en ait tiré.

Le grillon domestique est d'un brun fauve ou grisâtre, et moitié plus petit que le précédent. On croit qu'il est originaire d'Afrique; qu'il n'y est point, il est fort répandu aujourd'hui en Europe, surtout dans les régions méridionales. Il se tient dans les habitations, et se loge dans les trous des murailles, derrière les plaques de cheminées, dans les fours et les boulangeries, en un mot, dans les endroits chauds où l'on fait du feu toute l'année. On admet généralement qu'il fuit la lumière; il paraît, toutefois, qu'on peut le faire sortir de son trou si on en approche une bougie allumée, et qu'on peut ainsi le détruire quand il est trop incommode; mais il est si défiant, qu'on peut bien difficilement le saisir et le tuer. Le meilleur moyen de s'en débarrasser consiste à mettre à sa portée des appâts empoisonnés, faits avec du pain, de la farine ou du lard. Le grillon, en effet, est très-friand de toutes ces substances, ainsi que des fruits et légumes. Mais ce chant est très-faible de toutes ces substances, ainsi que des fruits et légumes. Mais ce chant est très-faible de toutes ces substances, ainsi que des fruits et légumes.

**GRILLPARZER** (François), poète dramatique allemand, né à Vienne en 1750. Fils d'un avocat, il fit ses études de droit, puis obtint un emploi subalterne dans la chancellerie (1813). Nommé rédacteur à la chancellerie en 1823, il devint, en 1823, directeur des archives et conserva ces fonctions jusqu'en 1856, époque où il reçut le titre de conseiller aulique. Enfin, en 1861, il a été nommé membre de la chambre haute du conseil de l'Empire. Ce fut en 1816 qu'il commença à faire connaître en faisant représenter à Vienne, sur le théâtre de la cour, sa tragédie intitulée : *Aleuta*, qui obtint un grand succès. Cette pièce fut suivie de *Sopho* (1819) et de *la Toison d'or* (1822), qui furent accueillis moins favorablement. Depuis lors, M. Grillparzer a donné plusieurs autres compositions dramatiques, dont la plus grande exécution littéraire, une forme brillante, mais qui pechent au point de vue de l'étude approfondie des caractères. Nous citerons : *Fortune et fin du roi Ottokar* (1825), dont la représentation, d'abord refusée par la censure, fut autorisée par l'empereur d'Autriche; *Un serviteur fidèle à son maître* (1830); *Mélusine* (1830); *les Flots de l'amour et de la mer* (1840); et *un acte* (1840); une comédie, *Ma heure à celui qui ment* (1840), où manque l'élément comique. Mentionnons enfin un roman intitulé *le Musicien* (1840); un poème, *Rachel*, par lequel il a obtenu beaucoup de succès, et de nombreuses poésies lyriques et épiques, grammatiques que traversent un véritable souffle de libéralisme.

**GRIM** (cap), promontoire qui forme l'extrémité N.-O. de la terre de Van-Diémèn et la limite méridionale de l'estre occidentale du détroit de Bass, par 40° 43' de lat. et 142° 22' de long. E. C'est une pointe de terre élevée et blanchâtre, formée de deux rochers de même aspect et s'avancant dans la mer.

**GRIM**, roi d'Écosse de 996 à 1005. Il se fit proclamer roi après la mort de Constant IV, au préjudice de Malcolm, prince de Cumbrie. Celui-ci se mit à la tête d'une armée pour soutenir ses droits; mais, par l'intermédiaire d'un évêque, les deux compétiteurs conclurent un traité, par lequel le prince de Cumbrie, en échange de son territoire, se donna à Grim, en un lieu où il y en a beaucoup, qu'on est sûr de le surprendre contrairement par terre, en compagnie des Indes, devant directeur des hôpitaux de Java et médecin de la Compagnie des Indes, puis revint en Europe, pratiqua son art en Hollande, en Allemagne, en Danemark, en Suède, et finit par s'établir à Stockholm (1700), où il obtint le titre de médecin du roi. Grim a publié, outre des mémoires : *Laboratorium chymicum Ceylanicum* (Batavia, 1677); et *Compendium medico-chymicum* (Batavia, 1679, in-8°).

**GRIMMART, ANTE** adj. (gri-ma-san, ante — rad. *grimmace*). Qui grimace, qui fait des grimaces : *Visage GRIMMART. Figure GRIMMART. Bouche GRIMMART.*

— Par ext. Qui fait de mauvais plais : *Une robe GRIMMART.* Dérivé de ses bas en trente endroits percés. Ses souliers grimacent vingt fois rapetassés? BOULEAU.

— Fig. Disparatè, offrant des contrastes bizarres : *Voilà pourquoi tout le monde s'est jeté dans le contrat de l'Empereur Frédéric* style bizarre et GRIMMART, ou *Ton allié monstrueusement le trivial et le sublime, le sérieux et le comique*. (Volt.)

**GRIMACE** s. f. (gri-ma-sè — Diez tire ce mot de l'anglo-saxon *grima*, masque, qui a été cherché et se maintient dans une position horizontale et les empêcher d'être soulevés.

— Métall. Cavité qui se produit dans les fers aigres.

— Entom. Nom vulgaire du grillon. **GRILLOT** (Jean-Baptiste), jésuite et cultivateur français, né à Arnay-le-Duc en 1588, mort à Grenoble en 1647. Il se livra avec succès à la prédication et se signala par son dévouement pendant une peste qui affligea Lyon en 1628 et 1629. GrilLOT écrivit l'histoire de cette peste, d'abord en latin, sous le titre de : *Lugubrum ius affectum* (Lyon, 1629), puis en français sous le titre de : *Lyon affligé de contagion* (Lyon, 1629).

**GRILLOT** (Jean-Joseph), théologien français, né à Chablis (Yonne) en 1708, mort dans cette ville en 1765. Chaud partisan des idées jansénistes, il se rendit à Paris, s'occupa secrètement d'imprimer des ouvrages en faveur de l'appel, fut arrêté, mis au carcan et banni de France (1731). Ce ne fut qu'en 1747 qu'il put rentrer dans sa patrie. GrilLOT est l'auteur d'un *Recueil de antique spirituels* (in-12), d'une *Suite au catéchisme historique et organique* (in-12), etc.

**GRILLPARZER** (François), poète dramatique allemand, né à Vienne en 1750. Fils d'un avocat, il fit ses études de droit, puis obtint un emploi subalterne dans la chancellerie (1813). Nommé rédacteur à la chancellerie en 1823, il devint, en 1823, directeur des archives et conserva ces fonctions jusqu'en 1856, époque où il reçut le titre de conseiller aulique. Enfin, en 1861, il a été nommé membre de la chambre haute du conseil de l'Empire. Ce fut en 1816 qu'il commença à faire connaître en faisant représenter à Vienne, sur le théâtre de la cour, sa tragédie intitulée : *Aleuta*, qui obtint un grand succès. Cette pièce fut suivie de *Sopho* (1819) et de *la Toison d'or* (1822), qui furent accueillis moins favorablement. Depuis lors, M. Grillparzer a donné plusieurs autres compositions dramatiques, dont la plus grande exécution littéraire, une forme brillante, mais qui pechent au point de vue de l'étude approfondie des caractères. Nous citerons : *Fortune et fin du roi Ottokar* (1825), dont la représentation, d'abord refusée par la censure, fut autorisée par l'empereur d'Autriche; *Un serviteur fidèle à son maître* (1830); *Mélusine* (1830); *les Flots de l'amour et de la mer* (1840); et *un acte* (1840); une comédie, *Ma heure à celui qui ment* (1840), où manque l'élément comique. Mentionnons enfin un roman intitulé *le Musicien* (1840); un poème, *Rachel*, par lequel il a obtenu beaucoup de succès, et de nombreuses poésies lyriques et épiques, grammatiques que traversent un véritable souffle de libéralisme.

**GRIMACER** v. n. o. intr. (gri-ma-sè — rad. *grimmace*). Prend une grimace sous le nez de devant ou un air de : *Le grimmace, les grimmaces*. Faire une grimace, des grimaces : *Le Luron souffre, il ne grimace pas; cependant la douleur cruelle serpente depuis l'extrémité de son oreille jusqu'au sommet de sa tête*. (Dider.)

— Par ext. Faire un mauvais pli : *Habit qui grimace*.

— Fig. Prendre une tournure, une expression bizarre et forcée : *Un auteur ne doit jamais s'éloigner de la nature ni la faire grimacer*. (D'Alemb.)

— Par ext. Faire un mauvais pli : *Habit qui grimace*.

— v. a. on tr. Feindre en grimaçant : *GRIMACER un sourire*.

— Par ext. Faire un mauvais pli : *Habit qui grimace*.

**GRIMACERIE** s. f. (gri-ma-sè-ri — rad. *grimmace*). Grimaces, action de grimacer : *Et par plaisir la tière essayant*.

— Substantif. Personne qui a l'habitude de faire des grimaces, des grimaceries : *Un GRIMACIER. Épouser une GRIMACIERE*.

**GRIMALDI**, théologien allemand, mort en 872. Il était frère de Hasti, archevêque de Trèves. Louis le Germanique le nomma, en 825, son évêque de Metz, et le chargea, à diverses reprises, de missions dans le sud de la France, où il fut captif de son heureux rival, qui lui avait fait crever les yeux.

**GRIM** (Herman-Nicolas), médecin suédois, né à Visby (île de Gotland) en 1841, mort en 1711. Il était fils d'un chirurgien de Gustave-Adolphe. Il servit, en qualité de chirurgien, sur un vaisseau hollandais, où plusieurs voyageurs de grande Indes, devant directeur des hôpitaux de Java et médecin de la Compagnie des Indes, puis revint en Europe, pratiqua son art en Hollande, en Allemagne, en Danemark, en Suède, et finit par s'établir à Stockholm (1700), où il obtint le titre de médecin du roi. Grim a publié, outre des mémoires : *Laboratorium chymicum Ceylanicum* (Batavia, 1677); et *Compendium medico-chymicum* (Batavia, 1679, in-8°).

**GRIMMART, ANTE** adj. (gri-ma-san, ante — rad. *grimmace*). Qui grimace, qui fait des grimaces : *Visage GRIMMART. Figure GRIMMART. Bouche GRIMMART.*

— Par ext. Qui fait de mauvais plais : *Une robe GRIMMART.* Dérivé de ses bas en trente endroits percés. Ses souliers grimacent vingt fois rapetassés? BOULEAU.

— Fig. Disparatè, offrant des contrastes bizarres : *Voilà pourquoi tout le monde s'est jeté dans le contrat de l'Empereur Frédéric* style bizarre et GRIMMART, ou *Ton allié monstrueusement le trivial et le sublime, le sérieux et le comique*. (Volt.)

**GRIMACE** s. f. (gri-ma-sè — Diez tire ce mot de l'anglo-saxon *grima*, masque, qui a été cherché et se maintient dans une position horizontale et les empêcher d'être soulevés.

— Métall. Cavité qui se produit dans les fers aigres.

ridé, qui vient de l'ancien haut allemand *grim*, et signifie proprement grosse ride). Contour du visage, voltaire ou non : *Laid, vilaine GRIMACE. Faire la GRIMACE, des GRIMACES. L'expression des sensations est dans les GRIMACES, et celle des sentiments dans les regards*. (J.-J. ROUSS.) *La GRIMACE des maïs fait par creuser un fil indéchirable dans leur visage*. (Th. GAULT.) *Un cordelier, qui prêchait avec beaucoup de feu, faisait des GRIMACES à ses auditeurs; ce défaut lui fut reproché confidemment par un autre prédicateur son rival; le premier lui répondit d'un ton doux : « Mon père, vous voyez les GRIMACES que je fais à mes auditeurs, mais vous ne voyez pas celles que nos auditeurs nous font ».*

— Par ext. Mauvais pli d'un habit, d'une étoffe : *Habit, robe qui fait des GRIMACES*.

— Fig. Feinte, dissimulation, fausse démonstration : *Ce qu'il en fait, ce n'est que par GRIMACE*. (Acad.) *L'honnêteté d'une femme n'est pas dans les GRIMACES; il sied mal de vouloir être plus sage que celles qui sont sages*. (Mol.) *Mauvais accueil; démonstration de mécontentement; Faire les GRIMACES à des visiteurs. Le mépris des sots est une pitié qu'on peut avouer, mais non pas sans faire la GRIMACE*. (Mol.)

— Comm. Boite de pains à cacheter, dont le dessus est une pelote pour mettre des épingles.

— Moll. Nom vulgaire d'une coquille univalve du genre triton.

**GRIMACER** v. n. o. intr. (gri-ma-sè — rad. *grimmace*). Prend une grimace sous le nez de devant ou un air de : *Le grimmace, les grimmaces*. Faire une grimace, des grimaces : *Le Luron souffre, il ne grimace pas; cependant la douleur cruelle serpente depuis l'extrémité de son oreille jusqu'au sommet de sa tête*. (Dider.)

— Par ext. Faire un mauvais pli : *Habit qui grimace*.

— Fig. Prendre une tournure, une expression bizarre et forcée : *Un auteur ne doit jamais s'éloigner de la nature ni la faire grimacer*. (D'Alemb.)

— Par ext. Faire un mauvais pli : *Habit qui grimace*.

— v. a. on tr. Feindre en grimaçant : *GRIMACER un sourire*.

— Par ext. Faire un mauvais pli : *Habit qui grimace*.

**GRIMACERIE** s. f. (gri-ma-sè-ri — rad. *grimmace*). Grimaces, action de grimacer : *Et par plaisir la tière essayant*.

— Substantif. Personne qui a l'habitude de faire des grimaces, des grimaceries : *Un GRIMACIER. Épouser une GRIMACIERE*.

**GRIMALDI**, théologien allemand, mort en 872. Il était frère de Hasti, archevêque de Trèves. Louis le Germanique le nomma, en 825, son évêque de Metz, et le chargea, à diverses reprises, de missions dans le sud de la France, où il fut captif de son heureux rival, qui lui avait fait crever les yeux.

**GRIM** (Herman-Nicolas), médecin suédois, né à Visby (île de Gotland) en 1841, mort en 1711. Il était fils d'un chirurgien de Gustave-Adolphe. Il servit, en qualité de chirurgien, sur un vaisseau hollandais, où plusieurs voyageurs de grande Indes, devant directeur des hôpitaux de Java et médecin de la Compagnie des Indes, puis revint en Europe, pratiqua son art en Hollande, en Allemagne, en Danemark, en Suède, et finit par s'établir à Stockholm (1700), où il obtint le titre de médecin du roi. Grim a publié, outre des mémoires : *Laboratorium chymicum Ceylanicum* (Batavia, 1677); et *Compendium medico-chymicum* (Batavia, 1679, in-8°).

**GRIMMART, ANTE** adj. (gri-ma-san, ante — rad. *grimmace*). Qui grimace, qui fait des grimaces : *Visage GRIMMART. Figure GRIMMART. Bouche GRIMMART.*

— Par ext. Qui fait de mauvais plais : *Une robe GRIMMART.* Dérivé de ses bas en trente endroits percés. Ses souliers grimacent vingt fois rapetassés? BOULEAU.

— Fig. Disparatè, offrant des contrastes bizarres : *Voilà pourquoi tout le monde s'est jeté dans le contrat de l'Empereur Frédéric* style bizarre et GRIMMART, ou *Ton allié monstrueusement le trivial et le sublime, le sérieux et le comique*. (Volt.)

**GRIMACE** s. f. (gri-ma-sè — Diez tire ce mot de l'anglo-saxon *grima*, masque, qui a été cherché et se maintient dans une position horizontale et les empêcher d'être soulevés.

— Métall. Cavité qui se produit dans les fers aigres.

ridé, qui vient de l'ancien haut allemand *grim*, et signifie proprement grosse ride). Contour du visage, voltaire ou non : *Laid, vilaine GRIMACE. Faire la GRIMACE, des GRIMACES. L'expression des sensations est dans les GRIMACES, et celle des sentiments dans les regards*. (J.-J. ROUSS.) *La GRIMACE des maïs fait par creuser un fil indéchirable dans leur visage*. (Th. GAULT.) *Un cordelier, qui prêchait avec beaucoup de feu, faisait des GRIMACES à ses auditeurs; ce défaut lui fut reproché confidemment par un autre prédicateur son rival; le premier lui répondit d'un ton doux : « Mon père, vous voyez les GRIMACES que je fais à mes auditeurs, mais vous ne voyez pas celles que nos auditeurs nous font ».*

— Par ext. Mauvais pli d'un habit, d'une étoffe : *Habit, robe qui fait des GRIMACES*.

— Fig. Feinte, dissimulation, fausse démonstration : *Ce qu'il en fait, ce n'est que par GRIMACE*. (Acad.) *L'honnêteté d'une femme n'est pas dans les GRIMACES; il sied mal de vouloir être plus sage que celles qui sont sages*. (Mol.) *Mauvais accueil; démonstration de mécontentement; Faire les GRIMACES à des visiteurs. Le mépris des sots est une pitié qu'on peut avouer, mais non pas sans faire la GRIMACE*. (Mol.)

— Comm. Boite de pains à cacheter, dont le dessus est une pelote pour mettre des épingles.

— Moll. Nom vulgaire d'une coquille univalve du genre triton.

**GRIMACER** v. n. o. intr. (gri-ma-sè — rad. *grimmace*). Prend une grimace sous le nez de devant ou un air de : *Le grimmace, les grimmaces*. Faire une grimace, des grimaces : *Le Luron souffre, il ne grimace pas; cependant la douleur cruelle serpente depuis l'extrémité de son oreille jusqu'au sommet de sa tête*. (Dider.)

— Par ext. Faire un mauvais pli : *Habit qui grimace*.

— Fig. Prendre une tournure, une expression bizarre et forcée : *Un auteur ne doit jamais s'éloigner de la nature ni la faire grimacer*. (D'Alemb.)

— Par ext. Faire un mauvais pli : *Habit qui grimace*.

— v. a. on tr. Feindre en grimaçant : *GRIMACER un sourire*.

— Par ext. Faire un mauvais pli : *Habit qui grimace*.

**GRIMACERIE** s. f. (gri-ma-sè-ri — rad. *grimmace*). Grimaces, action de grimacer : *Et par plaisir la tière essayant*.

— Substantif. Personne qui a l'habitude de faire des grimaces, des grimaceries : *Un GRIMACIER. Épouser une GRIMACIERE*.

**GRIMALDI**, théologien allemand, mort en 872. Il était frère de Hasti, archevêque de Trèves. Louis le Germanique le nomma, en 825, son évêque de Metz, et le chargea, à diverses reprises, de missions dans le sud de la France, où il fut captif de son heureux rival, qui lui avait fait crever les yeux.

**GRIM** (Herman-Nicolas), médecin suédois, né à Visby (île de Gotland) en 1841, mort en 1711. Il était fils d'un chirurgien de Gustave-Adolphe. Il servit, en qualité de chirurgien, sur un vaisseau hollandais, où plusieurs voyageurs de grande Indes, devant directeur des hôpitaux de Java et médecin de la Compagnie des Indes, puis revint en Europe, pratiqua son art en Hollande, en Allemagne, en Danemark, en Suède, et finit par s'établir à Stockholm (1700), où il obtint le titre de médecin du roi. Grim a publié, outre des mémoires : *Laboratorium chymicum Ceylanicum* (Batavia, 1677); et *Compendium medico-chymicum* (Batavia, 1679, in-8°).

**GRIMMART, ANTE** adj. (gri-ma-san, ante — rad. *grimmace*). Qui grimace, qui fait des grimaces : *Visage GRIMMART. Figure GRIMMART. Bouche GRIMMART.*

— Par ext. Qui fait de mauvais plais : *Une robe GRIMMART.* Dérivé de ses bas en trente endroits percés. Ses souliers grimacent vingt fois rapetassés? BOULEAU.

— Fig. Disparatè, offrant des contrastes bizarres : *Voilà pourquoi tout le monde s'est jeté dans le contrat de l'Empereur Frédéric* style bizarre et GRIMMART, ou *Ton allié monstrueusement le trivial et le sublime, le sérieux et le comique*. (Volt.)

**GRIMACE** s. f. (gri-ma-sè — Diez tire ce mot de l'anglo-saxon *grima*, masque, qui a été cherché et se maintient dans une position horizontale et les empêcher d'être soulevés.

— Métall. Cavité qui se produit dans les fers aigres.